

## PROCÈS-VERBAUX

JEUDI 5 juin 1952.

Le Comité permanent de la marine et des pêcheries se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. T. G. W. Ashbourne.

*Présents:* MM. Applewhaite, Ashbourne, Bennett, Black (*Cumberland*) Bryce, Catherwood, Gibson, Gillis, Kirk (*Antigonish-Guysboro*), Macdonald (*Edmonton-Est*), MacNaught, McLure, Mott et Stuart (*Charlotte*).

*Aussi présents:* M. Stewart Bates, sous-ministre, et M. S. V. Ozere, directeur du contentieux au ministère des Pêcheries; M. J. P. Erichsen-Brown, de la Division juridique, au ministère des Affaires extérieures.

Le président présente et lit le troisième rapport du sous-comité directeur, dont voici le texte:

Votre sous-comité directeur s'est réuni le 4 juin et a convenu de vous soumettre son troisième rapport, qui se lit comme suit:

Votre sous-comité a étudié les communications suivantes:

1. Lettre de M. Pearkes, en date du 30 mai et adressée au président, recommandant que la définition des limites des eaux territoriales du Canada sur la côte du Pacifique soit soumise au comité permanent des Affaires extérieures.
2. Lettre en date du 2 juin de M. Homer Stevens, secrétaire-trésorier de la *United Fishermen and Allied Workers' Union*, Vancouver (C.-B.), adressée au Comité et contenant une déclaration additionnelle des sociétés de la Colombie-Britannique et une liste de ces sociétés qui auraient adopté des résolutions approuvant l'attitude de la *United Fishermen and Allied Workers' Union* à l'égard du traité.

Votre sous-comité a convenu de vous faire à ce sujet les recommandations suivantes:

1. Que le président soit autorisé à inviter un fonctionnaire compétent du ministère des Affaires extérieures à répondre aux questions relatives aux eaux territoriales de la côte du Pacifique.
2. Que le mémoire supplémentaire de la *United Fishermen and Allied Workers' Union*, contenu dans sa lettre du 2 juin, ne soit pas consigné dans le procès-verbal.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*

T. G. W. ASHBOURNE.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Pearkes, en date du 30 mai, et des exemplaires de cette lettre sont distribués aux membres présents.

Le secrétaire du Comité donne lecture d'une lettre de la *United Fishermen and Allied Workers' Union*, en date du 2 juin, avec l'entente qu'elle ne sera pas incorporée au procès-verbal. Il est décidé que copie de cette lettre sera remise à chaque membre du Comité aussitôt qu'on en aura reçu des copies additionnelles de la société en question.

Sur la proposition de M. Macdonald (*Edmonton-Est*),

*Il est résolu,*—Que le troisième rapport du sous-comité directeur soit approuvé.